



14 - Les routes et circuits touristiques

Les routes et circuits touristiques abondent au Québec. Différentes formules sont offertes, permettant une multitude de possibilités pour répondre aux désirs d'une clientèle touristique exigeante et autonome, à la recherche d'un chemin de campagne bucolique ou d'un parcours lui permettant de vivre des expériences en accord avec ses intérêts personnels.

AVANT de se lancer...

Selon le ministère du Tourisme, une route ou un circuit touristique se définissent « comme un trajet à suivre le long d'un chemin pittoresque, axé sur une thématique distinctive et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs et ouverts aux visiteurs. On y trouve également une variété de services complémentaires tels l'hébergement, la restauration, des postes d'essence ainsi que des services d'accueil et d'information touristiques. ». (Source : Politique de signalisation touristique - Routes et circuits touristiques).



Une route et un circuit touristiques se distinguent par la notion de points de départ et d'arrivée :

- Une route permet d'atteindre une destination; les points de départ et d'arrivée sont différents
- Un circuit trace une boucle, le départ et l'arrivée se faisant au même point

Ainsi, les routes et circuits touristiques peuvent :

- Varier considérablement en distance
- Offrir des contenus totalement différents
- Être accessibles à différents modes de déplacement : à pied, à vélo, en voiture, en autobus
- S'adresser au grand public ou à des marchés de niche

Les statistiques de fréquentation de Bonjour Québec.com révèlent qu'environ le tiers de la clientèle de l'ensemble du site est constitué d'internautes hors Québec. Cette proportion grimpe à près de 60 % lorsqu'il est question de routes et circuits touristiques.



Le ministère du Tourisme répertorie de multiples routes et circuits touristiques :

- Les routes et circuits touristiques officiels :
 - ✓ Regroupent 15 routes et circuits signalisés selon la *Politique de signalisation touristique des routes et circuits touristiques* et couvrant plus de 3 500 km (voir fiche thématique n° 8 : *L'aménagement du site*)
 - ✓ Sillonnent 11 régions touristiques



Toute utilisation ou mise en application des informations, des techniques ou des outils décrits dans ce document demeure l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Ce document est la propriété du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est.
La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a soutenu la publication de ce document.
Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec diffuse gratuitement ce document.



- Les routes et circuits gourmands du Québec :
 - √ Sont publicisés sur le site Internet de l'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme Gourmand (www.terroiretsaveurs.com)
 - √ Une quarantaine de routes et circuits dédiés à l'agrotourisme sont répertoriés
- Les initiatives locales :
 - √ Dynamisent l'offre touristique, telle La Route Bleue qui permet de découvrir une trentaine de bleuetières des régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie (www.laroutebleue.org)
 - √ Sont présentes dans la très grande majorité des régions du Québec; il suffit de visiter les sites Internet des associations touristiques régionales (ATR) pour le constater
 - √ Peuvent être des itinéraires ponctuels, proposés selon les saisons, comme la Balade gourmande des Bois-Francs
www.tourismeboisfrancs.com/vacances-forfaits/attraits-activites-services/balade-gourmande.aspx



Pour un bon DÉPART...

○ La CONCEPTION d'une route ou d'un circuit touristique débute par :

- Un DIAGNOSTIC de la situation : il n'existe aucun concept de routes ou de circuits adapté à toutes les régions du Québec; chaque région possède sa propre réalité, son potentiel et ses composantes, d'où la nécessité d'un diagnostic pour analyser :
 - △ Les offres de routes et circuits touristiques existantes afin d'identifier une thématique distinctive et particulière à la région, qui plaira aux invités
 - △ Les trajets potentiels
 - △ Les attraits touristiques, les établissements d'hébergement, les postes d'essence, les services de restauration et les activités de la région

- La PERTINENCE de la création : bien définir les buts recherchés afin que chaque partenaire soit en accord avec l'expérience à faire vivre aux invités; cette réflexion commune permet :
 - △ De développer une offre touristique de qualité
 - △ De mettre en valeur une région : ses activités ainsi que ses patrimoines culturel, historique et naturel
 - △ De cibler et de connaître le type d'invités désiré
 - △ D'élaborer une stratégie de commercialisation permettant d'éventuelles retombées économiques pour toute la région
- Le FINANCEMENT qui demeure un incontournable pour le développement, la mise en place et le suivi d'une route ou d'un circuit touristique; il peut provenir des :
 - △ Cotisations des partenaires dont le montant est évalué en fonction de leur nombre et des besoins
 - △ Aides et subventions gouvernementales ou non, pouvant provenir du MAPAQ, de différents ministères, d'Emploi Québec, du Fonds de développement de l'offre touristique (associations touristiques régionales), etc.
 - △ Commanditaires tels que les institutions financières, la municipalité, les entreprises locales
- Les PARTENAIRES travaillant de concert au succès du projet :
 - △ La création d'une route ou d'un circuit touristique peut être initiée par :
 - Des entreprises qui souhaitent se regrouper
 - Les structures locales, régionales ou provinciales : Centres locaux de développement (CLD), Table de concertation agroalimentaire, MAPAQ, associations touristiques régionales (ATR), etc.
 - △ Le succès du projet repose en partie sur la concertation du milieu qui mène à la création d'un comité d'administration pouvant regrouper partenaires, intervenants, entreprises
 - △ Les partenaires peuvent être :
 - Des producteurs agricoles pratiquant des activités agrotouristiques
 - Des entreprises de transformation agroalimentaire : charcuteries, fromageries, etc.





Pour un bon DÉPART...

- Des restaurateurs mettant en valeur les produits régionaux
- Des attraits touristiques : musées, centres d'interprétation, etc.
- Des lieux d'hébergement
- Tout autre service répondant aux besoins des invités
- △ L'acceptation des partenaires doit se faire selon :
 - Un processus de sélection clairement défini
 - Des critères bien identifiés tels que l'accessibilité, l'aménagement et l'accueil
 - Le type d'activités pratiquées afin que la route ou le circuit soit diversifié et équilibré, par exemple production agricole (w %), entreprises de transformation (x %), musées (y %) et service de restauration (z %)
- △ Les obligations des partenaires sont les suivantes :
 - Le contrôle de qualité :
 - Des nouveaux partenaires en vue de leur acceptation
 - Des partenaires actuels pour le maintien de la qualité de l'offre
 - La promotion de la route ou du circuit touristique
- △ Plusieurs services peuvent être offerts aux partenaires :
 - Des formations pour améliorer l'offre : accueil, activités d'interprétation, service à la clientèle, etc.
 - Une commercialisation commune diminuant les coûts
 - Des activités de réseautage : rencontres, événements spéciaux, etc.
 - Un site Internet dédié à la route ou au circuit
- **Le CAHIER DES CHARGES et la CHARTE QUALITÉ sont deux outils nécessaires pour offrir une route ou un circuit agréable, unique et populaire; on y retrouve les critères et les normes en lien avec les éléments suivants :**
 - Tout le processus d'acceptation des partenaires
 - Le contrôle de qualité des partenaires ainsi que la marche à suivre en cas de litige
 - Les règlements et les lois à respecter, les permis et les assurances à détenir (voir fiche thématique n°6 : La réglementation et les permis)
 - L'élaboration d'un plan de mise en valeur et de gestion de la route ou du circuit
 - La facilité d'accès des sites à visiter :
 - △ Un stationnement correspondant à la capacité d'accueil (assez grand pour les autobus, le cas échéant)
 - △ Des heures d'ouverture intéressantes pour les invités, clairement affichées et communes à tous les partenaires
 - Les aménagements intérieurs et extérieurs :
 - △ Les normes de salubrité et de sécurité à respecter (voir les fiches n°9 et 10 : La salubrité et l'hygiène et La sécurité)
 - △ La qualité des infrastructures (voir fiche thématique n°8 : L'aménagement du site)
 - L'affichage :
 - △ Sur les sites, il doit être clair tout en identifiant bien la route ou le circuit
 - △ La signalisation sur le réseau routier doit respecter la *Politique de signalisation touristique des routes et circuits touristiques* (voir fiche thématique n°8 : L'aménagement du site)
 - L'accueil :
 - △ La capacité et la qualité de l'accueil (voir fiches thématiques n°15 et 16 : La gestion des ressources humaines et Accueil et service à la clientèle)
 - △ La qualité et la diversification des services (voir fiches thématiques n°11 et 12 : Les produits et services et Les activités d'interprétation)
 - Tout autre critère particulier pour que la route ou le circuit offre une expérience touristique unique





Pour un bon DÉPART...

○ Des FACTEURS DE SUCCÈS

- Un thème fort et riche, représentatif de la région :
 - △ Peut être agrotouristique, saisonnier, particulier à un produit, etc.
 - △ Doit être cohérent du début à la fin de la route ou du circuit
 - △ Comprend diverses activités : visites guidées, expositions, dégustations, etc.
- Un nom de route ou de circuit évocateur, associé au thème
- Un nombre suffisant d'entreprises et d'attraits de qualité, en lien avec le thème
- Une personne-ressource, possiblement un partenaire, assurant la cohérence et l'uniformité de la route ou du circuit
- Une collaboration interrégionale de tous les intervenants

Le matériel promotionnel est primordial pour la COMMERCIALISATION d'une route ou d'un circuit touristique. Un logo, une image ou une illustration doit clairement identifier la route ou le circuit. Cette identification sert d'ancrage à tous les partenaires pour la création du matériel, lequel peut comprendre un, plusieurs ou tous les éléments suivants :

- Une carte routière – disponible sur papier ou sur Internet – indiquant clairement le trajet ainsi que le nom et les coordonnées de tous les partenaires
- Un dépliant ou un guide répertoriant tous les sites proposés
- Des affiches annonçant des journées à thème, des ateliers, une journée portes ouvertes
- De la publicité dans différents guides et revues touristiques
- Un site Internet
- Une signalisation sur le réseau routier dans le respect de la *Politique de signalisation touristique des routes et circuits touristiques* (voir fiche thématique n° 8 : L'aménagement du site)



○ Les PIÈGES À ÉVITER : une seule mauvaise expérience peut nuire à la réputation de l'ensemble des partenaires; ainsi une route et un circuit touristiques ne sont pas :

- Une panacée aux problèmes déjà existants de l'industrie touristique d'une région
- Un substitut à une offre touristique de mauvaise qualité
- Un moyen facile de promouvoir une région; une route et un circuit demandent de l'implication de la part de tous les partenaires
- Un projet rapide à développer et peu coûteux

Pratiques SOUHAITABLES...



○ La TECHNOLOGIE au service de la commercialisation des routes et circuits touristiques pour des invités qui recherchent l'autonomie et les voyages à la carte

- Un site Internet possédant une cartographie dynamique et donnant la possibilité d'imprimer la carte routière
- L'audioguide numérique qui accompagne les invités tout au long du trajet de la route ou du circuit grâce au téléchargement d'un fichier audio en format MP3. Il permet de produire des contenus plus vastes, plus diversifiés, qui peuvent plaire à toutes les catégories d'invités. Exemple : Carte Vieux-Québec et région, un audioguide d'une durée de 60 minutes qu'il est possible de télécharger gratuitement et qui permet de visiter, à son rythme, 28 lieux historiques de la ville (www.cartevieuxquebec.com)
- Visualisation de la route ou du circuit à même un téléphone intelligent ou un GPS. Les invités peuvent consulter le trajet proposé tout en ayant la possibilité de l'adapter en fonction de leurs intérêts (histoire, architecture, paysages, etc.)

Pour en savoir DAVANTAGE...

Suggestions de LECTURE



- Bourassa, Lynn (2009) Démarche d'amélioration de la qualité en agrotourisme : Grille d'auto-évaluation. MAPAQ, Saint-Hyacinthe, 7 p.

Contenu : grille d'auto-évaluation ayant notamment pour objectifs d'améliorer la prestation touristique des entreprises agrotouristiques, d'aider les entreprises à se doter de cibles d'amélioration de la qualité et d'atteindre un seuil minimal de qualité.

Où le consulter : www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agrotourisme/FormulaireautoevaluationqualiteMAPAQ-POQ.pdf

- Bourassa, Lynn (2009) Démarche d'amélioration de la qualité dans les entreprises agrotouristiques de la Montérégie : projet pilote. MAPAQ, Saint-Hyacinthe, 21p.

Contenu : résultats du projet pilote; dès janvier 2009, des producteurs ont été invités à répondre, sur une base volontaire, à un questionnaire d'auto-évaluation comprenant une série de critères à évaluer.

Où le consulter : www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/Monteregie-Est/Rapport%20d%C3%A9marche%20qualit%C3%A9_FINAL.pdf

- Équipe du RVT (2010) Sur la route des circuits touristiques. Réseau de veille en tourisme, Chaire de tourisme Transat, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.

Contenu : une analyse composée d'initiatives et des facteurs de succès pour une route et un circuit touristiques.

Où le consulter : <http://veilletourisme.ca/2010/11/03/1000e-analyse-sur-la-route-des-circuits-touristiques>

- Levasseur, Maïthé (2008) La démocratisation des audioguides : l'ère du numérique. Réseau de veille en tourisme, Chaire de tourisme Transat, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.

Contenu : un article sur la nouvelle génération des audioguides numériques où les contenus sont téléchargeables sur des lecteurs MP3, des iPod, des ordinateurs.

Où le consulter : <http://veilletourisme.ca/2008/07/29/la-democratisation-des-audioguides-l%e2%80%99ere-du-numerique/>

- Marchard, Anne et coll. (2003) Agrotourisme au Québec : le guide de procédure pour un circuit ou une route. Fédération des Agricotours du Québec, Montréal, 38 p.

Contenu : les procédures à suivre pour la création d'une route et d'un circuit touristiques, le tout accompagné d'exemples.

Où le consulter : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/guide_procedure.pdf

- Marchard, Anne et coll. (2003) Agrotourisme au Québec : le guide de qualité. Fédération des Agricotours du Québec, Montréal, 46 p.

Contenu : quelques aspects à ne pas négliger sont expliqués pour des routes et circuits touristiques de qualité.

Où le consulter : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agrotourisme/qualite/Pages/qualite.aspx

- Ministère du Tourisme et ministère des Transports (2006) Politique de signalisation touristique - Routes et circuits touristiques. Québec, 42 p.

- Contenu : édition qui présente des ajustements par rapport à l'édition de 2002, notamment en ce qui a trait à la définition et aux qualités intrinsèques d'une route et d'un circuit touristiques, aux critères d'admissibilité, au contenu du dossier à présenter lors d'une demande de signalisation et aux éléments d'évaluation.

Où le consulter : www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/programmes/routes.pdf

Pour en savoir DAVANTAGE...

- Ministère du Tourisme et ministère des Transports (2007) Politique de signalisation touristique - Routes et circuits touristiques. Nouveauté 2007 : Bornes d'information. Québec, 2 p.

Contenu : feuillet d'information s'ajoutant à la Politique de signalisation touristique - Routes et circuits touristiques.

Où le consulter : www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/programmes/Bornes-informations07.pdf

- Ministère du Tourisme et ministère des Transports (2007) Politique de signalisation touristique - Équipements touristiques privés. Québec, 31 p.

Contenu : la politique de signalisation touristique pour les équipements privés.

Où le consulter : www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/signalisation/prive.html

- Péloquin, Claude (2010) GPS et tourisme : Suivez la direction. Réseau de veille en tourisme, Chaire de tourisme Transat, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.

Contenu : un article sur la technologie du GPS dont les applications et les fonctions plus complètes permettent aux prestataires de destinations touristiques de mettre leurs offres en valeur.

Où le consulter : <http://veilletourisme.ca/2010/06/11/gps-et-tourisme-suivez-la-direction/>

- Boutin, Nadine (2003) Le circuit « de la terre... à la table », un modèle de réseautage en agrotourisme. MAPAQ, Québec, 66 p.

Contenu : expérience d'une entreprise qui démontre l'importance de la structure des visites et de la justesse de l'information transmise aux visiteurs pour le développement des entreprises agrotouristiques. On y parle de l'opportunité d'affaires d'un circuit, de ses étapes de démarrage, de sa structure, du marketing qui est nécessaire ainsi que des outils de gestion et de contrôle qu'il faut mettre en place.

Où le consulter : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/circuit_terre_table.pdf

Politique de signalisation touristique - Routes et circuits touristiques



Source : Ministère du Tourisme et ministère des Transports (2006) Politique de signalisation touristique - Routes et circuits touristiques. Québec, 42 p.

Le programme de signalisation des routes et circuits touristiques fait partie d'un système intégré de signalisation touristique au Québec. Les routes et circuits touristiques visés par cette signalisation sont ceux qui respectent les critères d'admissibilité et qui sont déclarés admissibles par le Comité de signalisation des routes et circuits touristiques (voir fiche thématique n° 8 : L'aménagement du site).

Responsabilités des partenaires veillant à l'application de la *Politique de signalisation touristique*

Le **ministère des Transports** doit :

- Définir, en collaboration avec Tourisme Québec, les programmes de signalisation touristique
- Concevoir et normaliser la signalisation pour les routes et circuits touristiques
- Coordonner la mise en place et assurer le suivi du *Programme de signalisation des routes et circuits touristiques* avec Tourisme Québec
- Gérer le programme de signalisation touristique des routes et circuits touristiques
- Fabriquer, installer et entretenir les panneaux de signalisation
- S'assurer du respect des normes de signalisation qu'il a édictées
- Participer au Comité de signalisation des routes et circuits touristiques

Tourisme Québec doit :

- Définir avec le ministère des Transports les programmes de signalisation touristique
- Élaborer, en collaboration avec les associations touristiques régionales (ATR), les critères d'admissibilité qui permettront d'identifier les routes et circuits touristiques qui seront signalisés
- Collaborer à la mise en place et au suivi du *Programme de signalisation des routes et circuits touristiques*
- Concevoir, en collaboration avec le ministère des Transports et les ATR, une procédure de présentation des dossiers destinés à être déposés au Comité de signalisation
- Présider et coordonner les activités du Comité de signalisation des routes et circuits touristiques.

Pour en savoir DAVANTAGE...

Les **associations touristiques régionales (ATR)** ont la responsabilité de coordonner les actions aux niveaux régional et interrégional concernant la création, la reconnaissance ainsi que la promotion des routes et circuits touristiques. Elles doivent :

- Informer et conseiller les intervenants touristiques de leur région en vue d'aménager une route ou un circuit touristique
- Assurer la concertation régionale et interrégionale afin de respecter le nombre prévu de routes et circuits touristiques qui feront l'objet d'une signalisation et établir des ententes avec les ATR limitrophes lorsque la route ou le circuit touristique parcourt plusieurs régions; ces ententes portent notamment sur la documentation et le dossier de présentation
- Reconnaître officiellement les routes et circuits touristiques qui seront signalisées dans leur région respective et en faire la promotion, notamment dans le guide touristique régional, dans le site Internet ainsi que dans les lieux d'accueil et d'information touristique
- S'assurer de la qualité et de la validité des informations véhiculées dans le guide touristique régional, dans le site Internet ainsi que dans les lieux d'accueil et d'information de la région concernant les routes et circuits touristiques qui y sont signalisées
- Établir, s'il y a lieu, des ententes avec les entreprises et les organismes promoteurs d'un projet de signalisation pour en assurer le financement
- Présenter au Comité de signalisation des routes et circuits touristiques les dossiers qu'elles auront retenus
- Assurer le suivi en région des décisions du Comité de signalisation des routes et circuits touristiques

L'organisme **ATR associées du Québec** doit :

- Informer et conseiller les ATR en vue de l'élaboration des routes et circuits touristiques
- Assurer la concertation nationale afin de respecter le nombre prévu de routes et circuits touristiques qui feront l'objet d'une signalisation
- Participer au Comité de signalisation des routes et circuits touristiques
- Veiller à ce que les ATR diffusent l'information sur les routes et circuits touristiques dans leur guide touristique régional ainsi que dans les documents promotionnels et d'information



Le **Comité de signalisation des routes et circuits touristiques**, sous la présidence de Tourisme Québec, est composé de :

- Trois représentants de Tourisme Québec
- Deux représentants du ministère des Transports
- Un représentant d'ATR associées du Québec

Son mandat :

- Analyser les dossiers de demande de signalisation des routes et circuits touristiques présentés par les ATR et les promoteurs régionaux, et s'assurer de leur conformité aux objectifs et aux principes du programme de signalisation
- Vérifier la conformité des projets aux critères d'admissibilité en vigueur
- Analyser la faisabilité des projets
- Vérifier si les projets correspondent aux normes de signalisation
- Analyser le financement des projets et leur maintien à long terme
- Statuer sur l'acceptation ou le rejet de chaque demande de signalisation et en aviser officiellement l'ATR concernée et les promoteurs
- Accepter le plan final de signalisation des routes et circuits touristiques à signaler
- Évaluer les routes et circuits signalisés à la troisième année du contrat

Présentation et suivi d'une demande de signalisation

Les étapes sont les suivantes :

- Réunir et transmettre les documents suivants à la secrétaire du Comité :
 - ✓ La fiche d'inscription dûment remplie (voir annexe 5 de la Politique de signalisation touristique - Routes et circuits touristiques)
 - ✓ Le pictogramme proposé
 - ✓ Une carte présentant le trajet complet de la route ou du circuit touristique
 - ✓ Un exemplaire du guide touristique régional dans lequel on peut trouver une description complète de la route ou du circuit touristique ainsi qu'un exemplaire de toute autre publication disponible
- À la réception des documents transmis, le Comité convoque l'ATR, pouvant être accompagnée des promoteurs, pour une présentation du projet de route ou de circuit touristique à une des deux rencontres annuelles prévues pour l'analyse des demandes de signalisation des routes et circuits touristiques

Pour en savoir DAVANTAGE...

- L'ATR, en collaboration avec les promoteurs, présente les différentes composantes du projet de route ou de circuit touristique au Comité
- Le Comité analyse le dossier de la route ou du circuit touristique et transmet le résultat de l'analyse à l'ATR et aux promoteurs au plus tard un mois après la présentation
- Le processus prend fin si le projet est refusé; les promoteurs pourront réviser leur projet et déposer une nouvelle demande au Comité, s'il y a lieu
- Si le projet est accepté, le ministère des Transports procède à la conception du plan final de signalisation, qui sera approuvé par le Comité, et à l'évaluation du coût total de la signalisation
- Le ministère des Transports transmet aux promoteurs le contrat de signalisation accompagné de la facture, afin d'obtenir leur signature et le paiement du premier versement
- À la réception du contrat signé et du premier versement, le ministère des Transports entreprend la fabrication et l'installation de la signalisation

Lors de la présentation du dossier au Comité, les documents suivants doivent être fournis :

- Une description du trajet, des points d'ancrage et des étapes qui composent la route ou le circuit touristique et qui appuient la thématique retenue
- Une description des abords de la route ou du circuit – panorama, vue exceptionnelle, paysage particulier, etc. – et une présentation des moyens mis en place pour préserver les paysages et la qualité des abords de la route ou du circuit, le tout accompagné d'un support visuel (photographies, vidéo, diapositives, etc.)
- Une résolution des municipalités touchées par le trajet, confirmant qu'elles approuvent le trajet, qu'elles sont d'accord avec son nom et le pictogramme retenu et qu'elles s'engagent à autoriser l'installation de panneaux de signalisation sur la portion du réseau routier qui les concerne
- Une résolution du conseil d'administration de l'ATR, selon laquelle elle s'engage à présenter la route ou le circuit touristique dans son guide touristique régional et dans son site Internet pendant les cinq années du contrat de signalisation, ainsi qu'à promouvoir cette route ou ce circuit dans les lieux d'accueil
- Un plan de financement de la signalisation pour la durée du contrat

- Un plan de mise en valeur de la route ou du circuit touristique qui comprend :
 - √ Une vision de la route ou du circuit touristique à court et moyen terme
 - √ Une description des activités qui seront mises en place pour animer la route ou le circuit touristique – festival, événement, manifestation touristique, concours, etc. – pendant la durée du contrat de signalisation, soit cinq ans
 - √ Une description des outils d'information qui seront offerts aux invités pour connaître et parcourir la route ou le circuit touristique, en identifiant ceux qui seront bilingues
 - √ Une description des moyens qui seront mis en place pour s'assurer de la qualité des informations véhiculées sur la route ou le circuit touristique dans les divers outils d'information et les lieux d'accueil
 - √ Une description des actions de sensibilisation et de formation du personnel des lieux d'accueil et des points d'ancrage ou étapes pour répondre aux questions des invités



Les routes et circuits touristiques

Source : [Bonjour Québec.com](http://Bonjour.Québec.com)

- Le Chemin du Roy relie, par la route 138, Repentigny, dans la région de Lanaudière, au Vieux-Québec en passant par la Mauricie (260 km)
- La Route de la Nouvelle-France emprunte principalement la route 360 et relie le Vieux-Québec à Cap-Tourmente (57 km)
- La Route des Vins sillonne la région de Brome-Missisquoi, dans les Cantons-de-l'Est, de Farnham à Saint-Armand en passant par Lac-Brome (140 km)
- La Route des Baleines relie les villes de Tadoussac et Natashquan, sur la Côte-Nord. Elle se poursuit également dans les environs de Blanc-Sablon, une municipalité accessible par bateau et reliée par la route au Labrador (880 km)
- La Route des Navigateurs relie La Pocatière à Sainte-Luce (190 km sur la route 132)
- La Route du Fleuve relie Baie-Saint-Paul à La Malbaie (50 km)
- La Route des Frontières dans le Bas-Saint-Laurent emprunte la route 289 de Saint-André à Saint-Jean-de-la-Lande (95 km)
- Le Circuit du Paysan longe la frontière des États-Unis, au pied des Adirondacks entre Napierville et l'autoroute 15 Sud (197 km)

Pour en savoir DAVANTAGE...

- La Route du Fjord compte 235 km pour en faire le pourtour; c'est à Chicoutimi qu'on peut passer d'une rive à l'autre
- Le Chemin des Cantons traverse 31 municipalités des Cantons-de-l'Est (415 km)
- La Route des Montagnes relie les parcs nationaux des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (151 km)
- La Route des Sommets relie, sur 157 km, La Patrie et Stratford, près du parc national de Frontenac (157 km)
- La Route des Rivières relie Maskinongé à La Bostonnais, au nord de La Tuque (250 km)
- Le Chemin du Terroir relie les Basses-Laurentides et d'Argenteuil (226 km)
- La Route du Richelieu est une route transfrontalière entre le Québec et l'État de New York (260 km)



Les routes et circuits touristiques - Le PENSE-BÊTE de l'agrotourisme

Routes et circuits gourmands du Québec	
Routes et circuits provinciaux	Route gourmande des fromages fins du Québec Route des vins du Québec
Routes et circuits régionaux	
Bas-Saint-Laurent	La Route des fermentations du Bas-Saint-Laurent Saveurs et Gourmandises du Bas-Saint-Laurent
Cantons-de-l'Est	Circuit agrotouristique des Cantons-de-l'Est La Route des vins des Cantons-de-l'Est La Route des vins de l'Estrie
Centre-du-Québec	Balade gourmande Parcours aux mille saveurs
Charlevoix	La Route des Saveurs de Charlevoix
Chaudière-Appalaches	Route des vins Chaudière-Appalaches Explosion de saveurs en Nouvelle-Beauce La Vallée gourmande de l'Etchemin dans Bellechasse La Route gourmande des Vallons dans Bellechasse La Route gourmande du Littoral dans Bellechasse Le Chemin de la fraîcheur à Saint-Nicolas Route gourmande de Cap-Saint-Ignace Route gourmande de Lotbinière

Routes et circuits gourmands du Québec	
Côte-Nord : Duplessis	La nature aux mille délices
Gaspésie	Route gourmande de la Gaspésie
Lanaudière	Les Chemins de campagne
Laurentides	Le Chemin du Terroir Les escapades de Pomme en Fête Rendez-vous champêtre Mirabel Route Lafrenière route agrotouristique de Saint-Eustache Route des saveurs d'Antoine-Labelle
Laval	La Venue des récoltes La route des fleurs
Montérégie	Le circuit du Paysan de la Montérégie Circuit des productions locales et artisanales Le bleuets-santé sur la Route Bleue Route des cidres de la Montérégie Sortez pour voir
Outaouais	Parcours Outaouais Gourmet GatiNosTerres, circuit agrotouristique de Gatineau Les Collines-de-l'Outaouais, carte agroalimentaire Tournée des épouvantails dans La Lièvre et la Petite-Nation Les Saveurs de la Vallée-de-la-Gatineau Le Pontiac, nos saveurs dans votre assiette!
Québec (région de)	Parcours Gourmand Vignerons de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Réseau des kiosques à la ferme du Saguenay-Lac-Saint-Jean Routes campagne et fromagers

Source :

site Internet de L'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme Gourmand
(www.terroiretsaveurs.com)